

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **9 septembre 2025**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette séance :

Madame Hélène Côté, conseillère # 3
Madame Vanessa Thériault, conseillère # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6

Est absent :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Poste Vacant, conseillère # 2
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général, greffier-trésorier et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière assistent également à la séance en présentiel.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 01 par Madame la Mairesse, Johanne Delage, de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

La séance est publique.

2. Adoption de l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance et vérification du Quorum ;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption du procès-verbal du 19 août 2025 ;**
- 4. Rapport des membres du conseil municipal ;**
- 5. Période de questions ;**
- 6. Rapport du comité de la Régie incendie ;**
 - 6a Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu ;
- 7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments**
 - 7a Dépôt du rapport de la voirie d'août 2025 ;
 - 7b Avis de motion – Projet de règlement abrogeant les règlements R127-22, 121-22 et 72-30 concernant l'utilisation de l'eau potable ;
 - 7c PAVL 2026-2027 – Résolution redressement-sécurisation et soutien – Programme d'aide à la voirie locale ;
 - 7d Approbation des dépenses -voirie ;
 - 7e Dépôt – PPA-CE – ajustement de l'aide financière ;
- 8. Législation**
- 9. Développement et projets spéciaux ;**

10. Administration

- 10a Dépôt – suivi budgétaire d’août 2025 ;
- 10b Rapport du Directeur général ;
- 10c Mise à jour des évaluations des bâtiments municipaux ainsi que leurs contenus;
- 10d PNHA 2026-2027 pour améliorer l’accessibilité des salles de bain du centre communautaire.
- 10e Cain Lamarre – Service de consultation (sans banque d’heures)
- 10f Cain Lamarre – Banque d’heures et service de consultation
- 10g Cain Lamarre – Recouvrement de créances municipales ;
- 10h Cain Lamarre – Cour Municipale ;
- 10i Demande Église et cimetière de La Patrie – Réparation et nettoyage du Monument d’Éva Sénécal ;
- 10j Lettre de confirmation de soutien – Transport de personnes HSF ;
- 10k Offre INFOTECH – Épuration des données de Sygem ;
- 10l Offre d’emploi – Adjointe administrative ;
- 10m Contrats pour entretien ménager 2025-2026 ;
- 10n Autorisation – Lettre d’appui à la CDC du HSF pour le projet – Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif ;
- 10o Demande de prix – prolongement de la ligne d’Hydro-Québec ;
- 10p Dépôt – Renseignement concernant des activités de recyclage agricole de matières résiduelles fertilisantes (MRF) dans votre municipalité.
- 10q Troisième versement de la compensation 2024 dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables ;
- 10r Soirée de Noël – reconnaissance aux employés ;
- 10s Service de collecte de l’Est – Dépôt d’information concernant le financement du camion neuf et Agrirécup ;
- 10t Invitation Chambre de commerce du Haut-St-François ;
- 10u Livres du 150e – Cadeaux aux organisateurs du 150e;
- 10v Point de chute hivernale – Maraîchers de l’or vert ;
- 10w Invitation – Souper soirée country – Fondation Louis-Saint-Laurent ;
- 10x Dépôt projet – Programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales PRACIM 2025-2028 ;
- 10y Intention abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus;
- 10z Résolution municipale – Appui au financement par crédit-bail du camion à chargement latéral Western Star 2025;
- 10aa Appui à la signature de l’entente de partenariat entre la Ville de Scotstown et AgriRÉCUP pour la collecte des plastiques agricoles ;

11. Urbanisme

- 11a DEMANDE D’AUTORISATION À LA CPTAQ / Ministère des ressources naturelles et des forêts,
- 11b Autorisation d’affichage de poste – Inspecteur municipal;

12. Agent de développement

- 12a Dépôt – Rapport de l’agent de développement ;

13. Loisirs, culture et bibliothèque

- 13a Festi-Rock – Autorisation de paiement profits 2025 ;
- 13b Demande de commandite – Marché de Noël de La Patrie;

13c Autorisation nouvelle formule d'information municipale –
Le Jaseur ;

14. Dépôt de la correspondance

15. Varia

16. Présentation des comptes

17. Rapport de la mairesse

18. Période de questions

19. Fermeture de la séance

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que l'ordre du jour est adopté tel que déposé aux membres du conseil.

2025-09-275

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 19 août 2025;

Attendu que les membres du conseil avaient reçu une copie du procès-verbal du 19 août 2025 ;

Attendu que le procès-verbal doit être approuvés par les membres du conseil qui étaient présents lors du procès-verbal du 19 août 2025 ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 19 août 2025 ;

2025-09-276

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Rapport des membres du conseil municipal ;

Madame Johanne Delage mentionne sa participation au Grand Mondial de Hockey ainsi que le 150^e anniversaire de la Municipalité du Canton de Hampden.

Monsieur Philippe Delage mentionne sa participation au Golf organisé par Virage Santé mentale avec les employés de voirie.

Madame Hélène Côté Lambert mentionne que le service de collecte fera l'achat d'un nouveau camion.

5. Période de questions ;

Aucune question provenant du public.

6. Dépôt du rapport du comité de la Régie incendie :

a. Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu;

Aucun rapport de la Régie incendie Chartierville-Hampden-La Patrie.

7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments :

a. Dépôt du rapport de la voirie d'août 2025 ;

Le rapport du directeur de la voirie produit pour le mois d'août 2025 a été déposé aux membres du conseil à l'atelier qui eu lieu le 2 septembre 2025.

b. Avis de motion – Projet de règlement abrogeant les règlements R127-22, 121-22 et 72-30 concernant l'utilisation de l'eau potable;

REPORTÉ

c. PAVL 2026-2027 – Résolution redressement-sécurisation et soutien – Programme d'aide à la voirie locale ;

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès

au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE l'aide financière selon l'option suivante : choisit d'établir la source de calcul de l'estimation détaillée du coût des travaux; l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré); le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M./Mme représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de la Municipalité de La Patrie autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Monsieur Alexandre Vaillancourt est dûment autorisé ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2025-09-277

Résolution adoptée à l'unanimité.

d. Approbation des dépenses - voirie ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- | | |
|----------------------------|------------|
| - Tire-fond pour les ponts | 350.00 \$ |
| - Camion aspirateur | 2500.00 \$ |
| - Location girafes | 625.00 \$ |
| - Réparation camionnettes | 1000.00 \$ |

Pour un total de : 4 475.00 \$ taxes en sus

2025-09-278

Résolution adoptée à l'unanimité.

e. Dépôt – PPA-CE – ajustement de l'aide financière ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil la lettre du Gouvernement du Québec concernant le programme d'aide à la voirie locale 2025-2026- Volet Projets particuliers d'amélioration – par circonscription

électorale (PPA-CE). Un montant de 17 500 \$ est offert au lieu de 8 000 \$. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

8. Législation

9. Développement et projets spéciaux;

10. Administration

a. Dépôt - suivi budgétaire d'août 2025 ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport du suivi budgétaire du mois d'août 2025. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

b. Rapport du directeur général;

Le directeur général fait son rapport concernant :

- Suivi avec Mylène Boulet pour conclure l'achat du bâtiment ;
- Réviser les scénarios de bail avec le CIUSSS ;
- Rencontre avec le CIUSSS pour discuter du bail ;
- Analyser les candidatures et faire les entrevues pour le contrat de ménage ;
- Analyser les 8 candidatures et passer en entrevue les candidats retenus Formation d'une journée entière pour directeur d'élections;
- Formation de 2 heures pour la trésorie des élections Rencontre de 3 heures pour le partage entre la MRC et les municipalités ;
- Prendre connaissance des documents d'information sur ElectionsQuebec.ca ;
- Modification de la demande au PAVL 2026-2027
- Formation avec le firme ADDERE pour apprendre à utiliser l'outil d'entrée de données ;
- Ouverture de compte et apprendre à utiliser la plateforme web
- Travail d'équipe avec Patrice pour planifier le spectacle de Patrick Normand ;
- Rencontre avec Claudette Spooner concernant un projet citoyen qu'elle aimerait faire CLSC - CAISSE DESJARDINS RH ÉLECTIONS PAVL INVENTAIRE G.E.S MUNYS ;
- Événements du 150^e;

c. Mise à jour des évaluations des bâtiments municipaux ainsi que leurs contenus ;

REPORTÉ

d. Appel de propositions 2025-2026 du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés (PNHA) ;

Considérant que la municipalité de La Patrie veut présenter une demande au Programme Nouveaux Horizons Aînés (PNHA) 2025-2026 ;

Considérant que le but de cette demande est d'améliorer l'accessibilité universelle de la salle de bain du centre communautaire (44, rue Garneau) en remplaçant les toilettes, les éviers et les cabines pour des installations sanitaires adaptées aux aînés et en aux gens avec limitations

Considérant que la municipalité demande 25 000\$ au PNHA 2025-2026 pour couvrir approximativement 95% des frais de rénovation de la salle de bain de son centre communautaire

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière par Monsieur Alain Farmer ;

Que la municipalité de La Patrie ait pris connaissance du Guide du programme de financement d'EDSC et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à respecter le budget déposé avec la demande ;

Que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme de financement d'EDSC associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

2025-09-279

Résolution adoptée à l'unanimité.

e. Cain Lamarre - Service de consultation (sans banque d'heures)

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

D'autoriser le maire (ou préfet) et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. »

2025-09-280

Résolution adoptée à l'unanimité.

f. Cain Lamarre - Banque d'heures et service de consultation

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

D'autoriser la mairesse et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. »

2025-09-281 Résolution adoptée à l'unanimité.

g. Cain Lamarre - Recouvrement de créances municipales ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

De mandater le cabinet Cain Lamarre de procéder au recouvrement de créances municipales. »

2025-09-282 Résolution adoptée à l'unanimité.

h. Cain Lamarre - Cour Municipale;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

De mandater le cabinet Cain Lamarre de représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l'ensemble de ses dossiers. »

2025-09-283 Résolution adoptée à l'unanimité.

i. Demande Église et cimetière de La Patrie – Réparation et nettoyage du Monument d'Éva Sénécal ;

REFUSÉE

j. Lettre de confirmation de soutien – Transport de personnes HSF ;

Considérant la demande d'appui au projet « Mobilité sociale pour les aînés du Haut-Saint-François » porté par Transport

de personnes HSF;

Considérant que la Municipalité de La Patrie reconnaît l'importance de cette initiative pour favoriser le vieillissement actif, briser l'isolement social et améliorer l'accès des personnes âgées de 70 ans et plus à des services, à des commerces essentiels et à la vie communautaire;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Qu'à ce titre, notre soutien prendra la ou les formes suivantes :

- Diffusion de l'information dans nos réseaux;
- Référence de bénévoles pour accompagner les aînés ou répondre à leurs questions;
- Autre : Info-Lapatrie

Que la Municipalité de La Patrie est heureuse de contribuer à cette initiative structurante pour la communauté et souhaitons bon succès à Transport HSF dans ses démarches de financement et de mise en œuvre du projet, prévu pour débuter au printemps 2026.

2025-09-284

Résolution adoptée à l'unanimité.

k. Offre INFOTECH – Épuration des données de Sygem ;

Considérant qu'Infotech a déposé une soumission pour l'épuration des données de leur système afin que celui-ci reprenne de la vitesse et soit plus rapide et efficace;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil autorise une dépense de 7.5 heures incluant les vérifications comptables nécessaires avant et après épuration à un taux horaire de 185.00\$ et/ou déduit de la banque prépayée.

2025-09-285

Résolution adoptée à l'unanimité.

l. Offre d'emploi – Adjointe administrative;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le contrat de travail de l'adjointe administrative soit accepté tel que déposé aux membres du conseil et débutera tel que la date du contrat le mentionne.

2025-09-286 Résolution adoptée à l'unanimité.

m. Contrats pour entretien ménager 2025-2026 ;

Considérant que le contrat de conciergerie prendra fin le 18 octobre 2025 et que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour la conciergerie qui se terminait le 28 août 2025 à 16 h ;

Considérant que deux candidatures ont été déposées au bureau municipal;

Considérant que les deux candidats ont été rencontrés par la direction générale;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le directeur général recommande la candidature de Madame Clara Lacombe aux membres du conseil;

Que le conseil municipal autorise Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général à signer un contrat avec la soumissionnaire, Madame Clara Lacombe, tel que déposé aux membres du conseil, et ce, à titre contractuel pour 18 octobre 2025 au 31 décembre 2026.

2025-09-287 Résolution adoptée à l'unanimité.

n. Autorisation – Lettre d'appui à la CDC du HSF pour le projet – Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie souhaite exprimer son appui au projet porté par la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François visant à renforcer l'accueil, l'intégration et la participation des personnes immigrantes dans notre territoire ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie reconnaît l'importance de ce projet pour :

- favoriser la rencontre et le dialogue interculturel,
- sensibiliser la population aux réalités de l'immigration,
- lutter contre le racisme et la discrimination,
- et contribuer au développement inclusif et durable du Haut-Saint-François.

Considérant que la Municipalité est convaincue que cette initiative aura des retombées positives pour l'ensemble de la communauté, en renforçant la cohésion sociale et en mettant en valeur la richesse de la diversité culturelle.

**En conséquence,
Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que la Municipalité de La Patrie réitère donc son engagement à soutenir cette démarche, que ce soit par la participation à certaines activités, la diffusion d'information ou toute autre collaboration pertinente.

Que la municipalité de La Patrie est heureuse d'appuyer officiellement cette initiative et de joindre notre voix à celle de la CDC du Haut-Saint-François afin de contribuer collectivement à bâtir un territoire plus ouvert, accueillant et solidaire.

2025-09-288

Résolution adoptée à l'unanimité.

**o. Demande de prix – prolongement de la ligne
d'Hydro-Québec ;**

REPORTÉ

**p. Dépôt – Renseignement concernant des
activités de recyclage agricole de matières
résiduelles fertilisantes (MRF) dans votre
municipalité.**

Le directeur général dépose aux membres du conseil le courriel de VIRIDIS environnement concernant des activités de recyclage agricole de matières résiduelles fertilisantes (MRF) dans la municipalité. Les membres du conseil prennent connaissance du présent courriel.

**q. Troisième versement de la compensation
2024 dans le cadre du Régime de
compensation pour la collecte sélective des
matières recyclables ;**

Le directeur général dépose aux membres du conseil le courriel de Recyc-Québec mentionnant un montant de compensation de 6 144.89 \$ pour la municipalité de La Patrie. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

**r. Soirée de Noël – reconnaissance aux
employés ;**

**Attendu qu'il est important de faire reconnaître le travail
accompli par nos employés ;**

**En conséquence,
Il est proposé par Madame Vanessa Thériault**

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Il est **résolu** de mettre un budget de 2 500 \$ pour la soirée de Noël des employés municipaux qui aura lieu le 21 novembre 2025 à partir de 16 h 30 à la FADOQ.

2025-09-289 Résolution adoptée à l'unanimité.

s. Service de collecte de l'Est – Dépôt d'information concernant le financement du camion neuf et Agrirécup ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le suivi de la Ville de Scotstown concernant le financement du camion neuf et Agrirécup. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent document.

t. Invitation Chambre de commerce du Haut-St-François ;

REPORTÉE

u. Livres du 150^e – Cadeaux aux organisateurs du 150^e;

REPORTÉ

v. Point de chute hivernale – Maraîchers de l'or vert ;

Considérant que les propriétaires de la ferme Maraîchers de l'or vert fait la livraison de légumes hebdomadairement aux gens de La Patrie via le marché public et à l'abri-bois;

Considérant que ceux-ci livreront des paniers de légumes autant en saison hivernale, et ce, à partir du 10 octobre 2025 et qu'ils souhaitent obtenir une salle afin de faire la distribution des paniers en hiver dans un endroit chauffé;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les membres du conseil autorisent la location gratuite du centre communautaire les jeudis soir de 16 h 45 à 18 h les 10 et 24 octobre 2025, les 7 et 21 novembre 2025 et 5 et 19 décembre 2025 aux Maraîchers de l'or vert afin que ceux-ci puissent faire la distribution des paniers de légumes pour les gens de La Patrie.

2025-09-290 Résolution adoptée à l'unanimité.

w. Invitation – Souper soirée country – Fondation Louis-Saint-Laurent ;

REFUSÉE

x. Dépôt projet – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales PRACIM 2025-2028 ;

REPORTÉ

y. Intention abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de East Angus désirent se prévaloir des dispositions des articles 105 et suivants de la Loi sur les cours municipales ainsi que de l'article 10 du règlement 125-98 pour abolir la cour ;

CONSIDÉRANT QUE les démarches pour l'abolition de la cour seront entreprises rapidement ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de East Angus doit connaître les intentions des municipalités de la MRC et s'assurer qu'elles poursuivront les démarches pour l'abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit

QUE la municipalité de La Patrie signifie son intention de procéder à l'abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la ville de East Angus.

2025-09-291

Résolution adoptée à l'unanimité.

z. Résolution municipale – Appui au financement par crédit-bail du camion à chargement latéral Western Star 2025;

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown agit à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est dans le cadre de l'Entente intermunicipale liant les sept municipalités participantes au service de collecte ;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Globocam Sherbrooke pour l'acquisition d'un camion neuf à chargement

latéral a été retenue, pour un montant de 469 000 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les démarches entreprises pour le financement du camion par crédit-bail ont permis d'obtenir les informations relatives aux échéances et aux montants mensuels de remboursement ;

ATTENDU QUE le remboursement du financement sera effectué à même le budget du Service de collecte de l'Est, auquel contribue la municipalité ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit

1. Que la municipalité de La Patrie confirme son accord pour le financement du camion par crédit-bail, pour un terme de soixante mois (60), au taux d'intérêt de 6,483 %, selon l'offre de financement reçue le 2025-08-27 de Finago et Globocam ;
2. Que la municipalité de La Patrie mandate la Ville de Scotstown, à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est, pour signer les documents relatifs au financement du camion Western Star 2025 ;
3. Que la municipalité reconnaisse que sa contribution au remboursement du financement sera effectuée par l'entremise du budget annuel du Service de collecte de l'Est, conformément aux modalités prévues à l'Entente intermunicipale ;
4. Que l'offre de financement offre la possibilité de payer en intégralité après 1, 2 ou 3 ans sans frais de pénalité;
5. Que copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Scotstown pour fins de dossier.

2025-09-292 Résolution adoptée à l'unanimité.

aa. Objet : Appui à la signature de l'entente de partenariat entre la Ville de Scotstown et AgriRÉCUP pour la collecte des plastiques agricoles

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown agit à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est, conformément à une entente intermunicipale regroupant les municipalités de Chartierville, du Canton de Hampden, du Canton de Lingwick, de La Patrie, de Newport, de Saint-Isidore-de-Clifton et de la Ville de Scotstown;

ATTENDU QU'AgriRÉCUP est une organisation à but non lucratif responsable de la mise en œuvre du Programme de récupération et de valorisation des produits agricoles visés par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE);

ATTENDU QUE les plastiques agricoles, notamment ceux utilisés pour la fenaison, sont désormais assujettis au RRVPE

et doivent être récupérés dans le cadre d'un Programme reconnu;

ATTENDU QUE le Service de collecte de l'Est souhaite offrir, en collaboration avec AgriRÉCUP, un service de collecte porte-à-porte des plastiques agricoles aux exploitations agricoles situées sur le territoire des municipalités membres;

ATTENDU QUE les exploitations agricoles recevant le service seront responsables du coût de la collecte;

ATTENDU QUE les municipalités membres du Service de collecte de l'Est étudient également la mise en place d'un système de collecte des tubulures agricoles par l'intermédiaire de points de dépôt sur le territoire;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit

QUE :

1. Le conseil municipal appuie la mise en œuvre du Programme de collecte des plastiques agricoles sur son territoire;
2. Le conseil municipal mandate la Ville de Scotstown, à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est, pour signer l'entente de partenariat avec AgriRÉCUP au nom des municipalités membres;
3. Le conseil municipal reconnaît que les exploitations agricoles recevant le service seront responsables du coût de la collecte;
4. Le conseil municipal appuie l'étude en cours visant à mettre en place des points de dépôt pour la collecte des tubulures agricoles;
5. Une copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Scotstown pour suite à donner.

2025-09-293

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Urbanisme

a. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ / Ministère des ressources naturelles et des forêts,

ATTENDU QUE LE MINISTÈRE DE RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. Adresse une demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour :

ATTENDU QUE la demande d'autorisation vise le lot 54, 55, 56, 57, 58 indiqué Rang VII;

ATTENDU QUE la description du projet du requérant :

- *La présente vise à autoriser la demande du dossier 407512;*
- *Coupe d'érables ;*
- L'objectif principal du traitement sylvicole est de permettre la récolte des tiges feuillues de vigueur moyenne (bouleau jaune, érable à sucre et érable rouge) par petits groupes d'arbres, ainsi que de récolter les plus gros sapins afin de créer des trouées suffisantes pour favoriser l'installation de la régénération naturelle des érables ;
- Une zone de 4 à 5 hectares est envahie par la viorne et présente un dépérissement avancé des érables, rendant un débroussaillage pertinent soit avant, soit après la coupe ;

ATTENDU QUE l'usage est conforme à la réglementation municipale, entre autres, en vertu de l'article DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES MILIEUX FORESTIERS; section 3 Art. 12.16 à 19 du règlement de zonage 39-01 de la Municipalité de La Patrie

ATTENDU QUE la Municipalité a analysé la demande selon les critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil municipal appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts visant les lots 55, 56, 57 et 58 du rang VII, afin de permettre l'exploitation de ressources forestières et la coupe sélective d'érables dans une érablière, dans le cadre d'un aménagement sylvicole compatible avec un usage agricole.

Cette intervention, qui consiste à la coupe sélective d'érables et d'autres essences feuillues ainsi qu'au débroussaillage dans certaines zones affectées par le dépérissement, vise à favoriser la régénération de l'érablière et à maintenir son potentiel acéricole. L'usage du territoire demeurera donc strictement agricole.

QUE la présente résolution soit transmise à la CPTAQ.

2025-09-294

Résolution adoptée à l'unanimité.

b. Autorisation d'affichage de poste – inspecteur municipal ;

En conséquence,

**Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit**

**De publier une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur
municipal;**

**Que les personnes intéressées à poser leur candidature doit
faire parvenir leur curriculum vitae avant 10 h, le 29
septembre 2025, au bureau municipal.**

**Que seuls les curriculums vitae reçus par courriel, par la poste
et en personne seront acceptés.**

2025-09-295 Résolution adoptée à l'unanimité.

12. Agent de développement

a. Dépôt – Rapport de l'agent de développement ;

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de
l'agent de développement à l'atelier du 2 septembre 2025.

13. Loisirs, culture et bibliothèque ;

a. Festi-Rock – Autorisation de paiement profits 2025;

Considérant que les organisateurs du Festi-Rock on finaliser
leur évènement et que la municipalité de La Patrie souhaite
leurs transférer les profits afin que ceux-ci deviennent
indépendant de la municipalité;

En conséquence,

**Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit**

Que le conseil autorise la directrice générale adjointe à faire
le paiement à Monsieur Dave Leblanc et Madame Annie
Croteau, organisateurs du Festi-Rock d'un montant de
10 500.12 \$;

Que la municipalité leur remettra les relevés détaillés des
revenus et dépenses engendrés par le Festi-Rock.

2025-09-296 Résolution adoptée à l'unanimité.

b. Demande de commandite – Marché de Noël de La Patrie ;

REPORTÉE

c. Autorisation nouvelle formule d'information municipale – Le Jaseur – La Patrie;

Considérant que la Municipalité de **La Patrie** souhaite informer ses citoyennes et citoyens qu'il n'y aura plus de publication du *Jaseur municipal*;

Considérant que cette publication sera remplacée par une nouvelle formule : **Le Jaseur La Patrie**.

Considérant que ce nouveau bulletin sera entièrement dédié à :

- La diffusion des **informations municipales officielles**,
- Le partage des **événements des organismes locaux**,
- Et toute autre actualité **relevant de la vie communautaire** de La Patrie.

Considérant que l'objectif est d'offrir une communication plus ciblée, claire et pertinente pour tous les résidents.

En conséquence,

**Il est proposé par Madame Hélène Côté Lambert
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit**

Que le conseil annule le jaseur municipal et permet la création d'un info lettre du nom de Le Jaseur La Patrie.

2025-09-297

Résolution adoptée à l'unanimité.

14. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

15. Varia

16. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame Vanessa Thériault le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 123 061.60 \$, Référence aux numéros de chèque 202500568 à 202500638 et référence aux chèques numéros 12913 à 12955 et les chèques numéros 202500320 à 202500347 et autorise le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalise un montant de 25 584.56 \$.

2025-09-298 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

17. Rapport de la mairesse

Madame Johanne Delage mentionne sa participation à la journée spéciale de l'UPA au Sabot d'or.

18. Période de questions

Les membres du conseil répondent aux gens du public.

Madame France Tardif mentionne qu'il devrait faire l'installation d'une lumière entre la patinoire et le centre communautaire depuis l'installation des escaliers.

19. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 10.

2025-09-299 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage
Mairesse

Alexandre Vaillancourt
Directeur général,
Greffier-trésorier

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse